

Augmentation de capital d'un montant approximatif de 134 millions EUR pleinement souscrit

Résultats de l'Offre et du montant dû aux détenteurs des Droits d'Allocation Irréductibles non exercés

Ce document n'est pas destiné à être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, au Japon, en Afrique du Sud, ni à destination de ces pays ou de tout autre pays ou juridiction où cette diffusion serait interdite par la loi. D'autres restrictions s'appliquent également.

Offre Publique de souscription de maximum 4 322 938 Nouvelles Actions dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire dans les limites du capital autorisé avec Droits d'Allocation Irréductibles pour un montant maximal de 134 011 078 EUR pleinement souscrit

Résultat de la vente de Scrips

Anvers, Belgique – 8 juin 2018 – Xior Student Housing SA annonce les résultats de l'Offre et le montant dû aux détenteurs des Droits d'Allocation Irréductibles, après pleine souscription à l'augmentation de capital d'un montant approximatif de 134 millions EUR.

Au cours de la Période de souscription avec Droits d'Allocation Irréductibles, clôturée le 7 juin 2018, 4 065 586 Nouvelles Actions ont été souscrites, soit 94% du nombre total de Nouvelles Actions offertes.

Tous les Droits d'Allocation Irréductibles, représentés par le coupon n° 6, non exercés à la clôture de la Période de souscription, ont été vendus sous la forme de Scrips le 8 juin 2018 dans le cadre du placement privé accéléré exonéré avec composition d'un carnet d'ordres, tel que décrit au point 6.1.3 de la Note d'Opération. Les acheteurs de Scrips ont donc souscrit aux 257 352 Nouvelles Actions encore disponibles au même prix et dans la même proportion que pour la souscription par exercice des Droits d'Allocation Irréductibles, à savoir 1 Nouvelle Action (à 31,00 EUR par Nouvelle Action) pour 2 Droits d'Allocation Irréductibles sous la forme de Scrips.

Le produit net de la vente de ces Scrips (le « Montant excédentaire ») octroyé aux détenteurs de Droits d'Allocation Irréductibles s'élève à 1,74 EUR par Droit d'Allocation Irréductible non exercé. Xior estime que ce montant sera disponible et payé sur présentation du coupon n° 6, en principe à partir du 15 juin 2018.

Le produit brut des Nouvelles Actions 100% souscrites s'élève, après la Période de souscription avec Droits d'Allocation Irréductibles et le placement privé exonéré accéléré de Scrips, à 134 011 078 EUR. Le produit net de l'Offre est (après déduction des frais de l'Offre) estimé à 131,1 millions EUR.

« Nous souhaiterions remercier, tout particulièrement, tous nos investisseurs d'avoir soutenu cette opération et avoir permis qu'elle aboutisse à un succès. Ceci confirme la confiance de tous nos investisseurs

8 juin 2018 – 12h45 (HEC)

Informations réglementées – Informations privilégiées

dans la croissance de Xior. Après l'introduction en bourse réussie en décembre 2015 et l'augmentation de capital publique en 2017, la réalisation de cette transaction constitue à nouveau une étape importante dans le développement futur de la société, qui nous permet de poursuivre, avec conviction, notre stratégie de croissance.», selon Christian Teunissen, CEO de Xior.

Le paiement et la livraison des Nouvelles Actions aura lieu le 12 juin 2018. Les Nouvelles Actions seront en principe admises à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles à partir de cette même date.

La négociation des Actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles a été suspendue en ce jour, le 8 juin 2018, à la demande de la Société, à partir de l'ouverture de la bourse jusqu'au moment de la publication des résultats de la souscription avec Droits d'Allocation Irréductibles et du placement privé exonéré accéléré des Scrips. Maintenant que cette phase a été finalisée avec succès, la Société a demandé la levée de la suspension.

ING Belgique est été désignée en tant que Sole Global Coordinator, avec Kempen & Co, Banque Degroof Petercam et Belfius Banque en tant que Joint Bookrunners.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Xior Student Housing SA
Mechelsesteenweg 34, boîte 108
2018 Anvers
www.xior.be

Christian Teunissen, CEO
Frederik Snaeuwaert, CFO
Arne Hermans, CIO
info@xior.be
T +32 3 257 04 89

Xior Investor Relations
Sandra Aznar
Head of Investor Relations
ir@xior.be
T +32 3 257 04 89

À propos de Xior Student Housing SA

Xior Student Housing SA est la première SIR publique belge spécialisée dans le segment du logement étudiant en Belgique et aux Pays-Bas. Dans cette catégorie, Xior Student Housing propose une grande diversité d'immeubles, allant de chambres avec espaces communs à des studios entièrement équipés, en passant par des chambres avec sanitaires privatifs. En sa qualité de propriétaire et d'exploitant, Xior Student Housing se constitue depuis 2007 un portefeuille de logements qualitatifs et fiables qu'elle destine aux étudiants à la recherche d'un endroit idéal pour étudier, habiter et vivre. Un kot avec ce petit plus qui permettra à chaque étudiant de se sentir chez lui.

Xior Student Housing SA est agréée en tant que SIR publique de droit belge depuis le 24 novembre 2015. Les actions de Xior Student Housing sont cotées sur Euronext Bruxelles (XIOR) depuis le 11 décembre 2015. Au 31 mars 2018, Xior Student Housing détient un portefeuille immobilier d'une valeur approximative de 512 millions EUR. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.xior.be.

Xior Student Housing SA, SIR publique de droit belge (BE-REIT)
Mechelsesteenweg 34, boîte 108, 2018 Anvers
BE 0547.972.794 (RPM Anvers, section Anvers)